



Le 22 janvier 2014

Nathalie Clermont  
Directrice de la gestion des programmes  
Fonds des médias du Canada (FMC)  
360, rue Saint-Jacques, suite 600  
Montréal (Québec) H2Y 1P5

Objet : Proposition de la Société Radio-Canada pour l'établissement d'une mesure incitative du FMC au soutien des dramatiques de langue française à budget élevé

Chère Nathalie,

Par cette lettre, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) souhaite apporter son soutien à la mesure incitative citée en objet dans l'éventualité où celle-ci serait adoptée en raison de la disponibilité de fonds supplémentaires ou encore par le biais d'une répartition plus avantageuse des sommes dont dispose le FMC en faveur du Volet convergent, et ce, pour les raisons suivantes :

- Il est indéniable que les budgets des productions dramatiques ont connu une chute importante et soutenue au cours de la dernière décennie;
- L'ARRQ est à même de constater les répercussions négatives directes de cette chute des budgets sur les conditions d'exercice du métier de réalisateur par le biais de ses membres dont les témoignages sont multiples et éloquentes;
- La capacité de tous les créateurs, et au premier chef des réalisateurs et réalisatrices, de faire plus avec moins a atteint ses limites en matière de production dramatique et à terme, ils ne seront plus en mesure de donner à leurs réalisations la qualité à laquelle le public francophone est en droit de s'attendre;



- La disponibilité de plus en plus grande pour le public francophone de séries étrangères profitant de budgets considérablement plus élevés crée une pression supplémentaire sur notre industrie déjà fragilisée par la petite taille de son marché.

Par conséquent, nous sommes convaincus que la mesure incitative proposée par la SRC permettrait de rétablir un certain équilibre dans la production de séries dramatiques francophones.

Je vous prie d'accepter, chère Nathalie, mes plus cordiales salutations.



Caroline Fortier  
Directrice générale

